

poser une résolution et un projet de loi avant que le comité ait présenté son rapport.

M. MARTELL: L'honorable député a-t-il quelque autre alternative?

M. LEWIS: J'en suggérerai deux. D'abord le Gouvernement ferait preuve de sagesse en convoquant les personnes intéressées, dans n'importe quelle partie de l'empire britannique, à obtenir des tarifs de transport moins élevés. Prenons l'Australie, par exemple. Il y a quelque temps, ce pays avait ses propres navires. Je crois comprendre qu'elle les a vendus tout récemment. A elle seule, ça ne pouvait marcher, mais si l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada coopèrent avec la Grande-Bretagne, sûrement si le peuple de la Grande-Bretagne, ce pays libre-échangiste, croit à l'existence d'une coalition, alors vous aurez l'empire britannique en entier derrière vous et vous ne serez plus isolés; et, pour cette raison, j'approuve ce que sir Wilfrid Laurier fit à cette conférence pour grouper le peuple des Iles-Britanniques et de l'empire dans une lutte contre cette prétendue coalition. Cela me semble le meilleur moyen de réussir. Au cas où l'on ne pourrait obtenir l'appui de la Grande-Bretagne ou de toute autre partie de l'empire, je recommanderais ce que j'ai proposé il y a quelque temps, la création d'une ligne de paquebots sous la direction, disons de sir Henry Thornton, qui paraît être un administrateur de premier ordre. Prenons la somme que nous dépensons et créons des lignes à nous, semblables aux lignes océaniques du Pacifique-Canadien. Nous serions ensuite indépendantes de toutes les autres lignes maritimes.

M. MARTELL: L'honorable député nous conseille-t-il d'acquérir une marine marchande d'Etat? Je pense qu'en fait de nationalisation, nous avons assez, pour le moment, des chemins de fer Nationaux.

M. LEWIS: J'admets que les chemins de fer Nationaux et tous le régime de la régie d'Etat ont saigné à blanc le peuple canadien; mais en même temps j'ai grande confiance dans le régime, et si nous nous débarrassons des préjugés de partis et inaugurons une administration conforme aux principes d'affaires la marine marchande du gouvernement canadien serait peut-être en meilleure posture qu'aujourd'hui.

M. MARTELL: L'honorable député voudrait placer une ligne de vapeurs sous l'administration de sir Henry Thornton, le monsieur même qui dirige les chemins de fer Nationaux. Si, sous son administration, le réseau national saigne le peuple à blanc, l'honorable député

[M. Lewis.]

veut-il qu'il en soit de même avec l'administration d'une ligne de vapeurs?

M. LEWIS: Non. Je n'attaque pas l'administration des chemins de fer Nationaux parce que nous sortons peu à peu du pétrin; mais je veux dire que les déficits du réseau national ne sauraient durer indéfiniment. Si l'on tient compte du matériel que nous achetons chaque année, de l'équipement et des déficits, le tout s'élève à environ cent millions. Selon moi, au Canada, on ne saurait s'en tenir bien longtemps à cette marche rétrograde.

M. MARTELL: Cela nous conduirait à la banqueroute.

M. LEWIS: Ce sera la banqueroute, si nous continuons dans cette voie. Avec une population de neuf millions nous ne pouvons payer dix ou onze dollars par tête pour combler le déficit du réseau national, et le moment viendra où nous serons forcés d'exécuter le projet préconisé par l'honorable député de York-Sud (M. Maclean) et opérer la fusion pour assurer notre salut.

En terminant, je déclare mon intention de voter pour le renvoi de cette résolution à un comité. Je ne sache pas que ce soit le meilleur projet à proposer, et, en mon for intérieur, je n'en suis pas convaincu. Je pense que l'on pourrait en proposer d'autres, mais c'est le seul qui nous soit soumis et nous devons nous prononcer sur lui selon sa valeur. Un député parle-t-il en cette Chambre au sujet d'une certaine question, on s'exclame: "Oh! vous êtes contre" ou bien l'on dit: "Vous vous rangez du côté des compagnies maritimes, vous êtes du côté de la coalition." Rien n'est plus loin de ma pensée. Je suis contre les coalitions. Je pense qu'il faut les combattre quand on peut le faire avec quelque succès; mais je ne crois pas sage de chercher à les mâter avant d'être sûr du terrain et d'entrevoir du succès dans l'avenir. Pour cette raison, j'espère qu'après que le comité aura étudié la question et que nous serons en possession de tous les renseignements disponibles, nous aurons soin de donner un vote éclairé, soit pour, soit contre la mesure, selon le cas. Pour le moment, j'entends voter pour que cette question soit soumise à un comité, et je prendrai ma décision finale quand le bill reviendra de l'étude en comité.

(A la demande de M. Forke, la suite du débat est renvoyée à une autre séance.)

La séance est levée à onze heures quarante minutes du soir.